

Annex 3: Reporting table on national Europe 2020 targets and key commitments for the next 12 months

Progress on implementation	List of measures and their state of play that were implemented in response to the commitment	The estimated impacts of the measures (qualitative and/or quantitative) (1)
<i>National 2020 headline targets</i>		
National 2020 employment target 71,5% pour 2015 73% pour 2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réforme de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) : modernisation du système informatique, agences régionales. 2. Mise en place de l'Observatoire du marché de l'emploi : création d'un tableau de bord sur l'emploi et d'une base de données. 3. Projet de loi en faveur de la politique des âges en cours d'élaboration. 4. Projet de loi portant réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises. 5. Mesures <i>fit4job</i> (4 projets – <i>fit4financial markets, fit4génie civil, fit4job seniors, fit4commerce</i>). 6. Mesures mises en place dans le cadre de la recommandation par pays n°4 adressée en juillet 2012 au Luxembourg : plan d'action en faveur des jeunes, création de la Maison de l'orientation, modifications concernant le Contrat d'Appui-Emploi (CAE) et le Contrat d'Initiation à l'Emploi (CIE), formation spécifiquement adaptée à ces jeunes ayant un niveau de formation très faible, projet « coup de pouce », projet « formations pour jeunes engagés sous un contrat d'appui-emploi », ateliers de sensibilisation de l'ADEM, création de l'École de la 2ème chance. 7. Projet de loi pour transposer la directive 2010/18/UE 8. Mise en œuvre du Plan d'action national d'égalité des femmes et des hommes 	<p>Augmenter l'efficacité de la gestion des demandes et offres d'emploi et suivi plus individualisé des demandeurs d'emploi.</p> <p>Optimiser les connaissances du fonctionnement du marché de l'emploi.</p> <p>Accroître l'apprentissage tout au long de la vie.</p> <p>Renforcement qualitatif du dialogue social.</p> <p>Encadrement proactif et étroit des personnes qui ont perdu leur emploi dans le secteur en question. Budget 2012-2013 : environ 4 millions d'euros.</p> <p>Renforcer l'employabilité des jeunes, notamment à travers la formation et l'orientation. (cfr. recommandation par pays n°4)</p> <p>Rendre le congé parental plus attractif pour les hommes.</p> <p>Renforcer l'égalité des femmes et des hommes.</p>

	<p>9. Loi réformant le système des retraites.</p> <p>10. Le gouvernement a décidé de supprimer la pré-retraite solidarité.</p> <p>11. Elaboration d'un avant-projet de loi portant introduction d'un paquet de mesures en matière de politique des âges (secteur privé).</p> <p>12. Gestion de la pyramide d'âge dans la Fonction publique à travers un plan d'action (4 action spécifiques).</p> <p>13. Projet de loi portant sur une modification du système de reclassement externe.</p>	<p>Accroître le taux de participation des travailleurs âgés.</p> <p>Accroître le taux de participation des travailleurs âgés.</p> <p>Accroître le taux de participation des travailleurs âgés.</p> <p>Accroître le taux d'activité des agents publics âgés et diminution du budget des pensions.</p> <p>Assurer un meilleur suivi en vue d'une réinsertion adaptée à la situation des demandeurs d'emplois concernés.</p>
<p>National 2020 R&D target 2,0% pour 2015 2,3-2,6% pour 2020 (dont 0,7-0,8% pour le secteur public et 1,5-1,9% pour le secteur privé)</p>	<p>1. Projet de loi modifiant le Fonds national de la recherche (FNR).</p> <p>2. Projet de loi ayant pour objet l'organisation des centres de recherche publics et portant création des centres de recherche publics LIST, Santé et CEPS.</p> <p>3. Deuxième contrat d'établissement 2010-2013 avec l'Université du Luxembourg / Contrats de performance 2011-2013 avec les CRP, le CEPS, le FNR et Luxinnovation.</p> <p>4. Programme CORE et INTER 2008-2013 du FNR</p> <p>5. Programme des aides à la formation-recherche (AFR) 2008-2013 du FNR.</p> <p>6. Programme ATTRACT 2008-2013 du FNR.</p>	<p>Mise à jour des missions du FNR, redéfinition du cadre des organismes éligibles à l'intervention du FNR, amélioration de la gouvernance, introduction d'aides à la formation-recherche dites collectives.</p> <p>Définition du statut des CRP, définition des missions des CRP, définition des organes et de la gouvernance des CRP, définition du statut du personnel des CRP.</p> <p>Regroupement des CRP-Henri Tudor et Gabriel Lippmann et intégration de la IBBL dans le CRP-Santé.</p> <p>Suivi de la performance</p> <p>Concentration de l'effort national en matière de R&D sur un nombre limité de domaines prioritaires.</p> <p>Soutien des chercheurs en doctorat et post-doctorat.</p> <p>Financement</p>

	<p>7. Mise en œuvre d'un programme-pilote dénommé OPEN.</p> <p>8. Actions de sensibilisation (séminaires territoriaux, sensibilisation des PME, propriété intellectuelle, etc).</p> <p>9. Forum Business meets reserach.</p> <p>10. Promotion de la recherche (magazine FOCUS).</p> <p>11. Initiative « Luxembourg cluster initiative ».</p> <p>12. Loi du 5 juin 2009 de promotion de la RDI et loi du 18 février 2010 relative à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p> <p>13. Incitation et encadrement à la participation des entreprises luxembourgeoises aux programmes et initiatives internationaux (7^{ième} PCRD, CIP, ESA, etc).</p>	<p>Soutien des projets de recherche d'excellente qualité scientifique en-dehors de priorités de CORE.</p> <p>Sensibiliser les agents économiques à la recherche et l'innovation.</p> <p>Favoriser les échanges entre les chercheurs et les entreprises (<i>networking</i>).</p> <p>Promouvoir la recherche au Luxembourg.</p> <p>Rassembler les ressources et moyens pour atteindre une masse critique et accélérer les transferts de connaissances.</p> <p>Inciter les efforts de RDI sur toute la chaîne de l'innovation.</p> <p>Augmenter le taux de réussite de participation.</p>
<p>GHG emission reduction target -20% en 2020 (par rapport à 2005)</p>	<p>1. Premier plan d'action de réduction des émissions de CO2</p> <p>2. Deuxième plan d'action de réduction des émissions de CO2</p> <p>3. Régime d'aide financière pour les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans le domaine du logement (PRIME House)</p> <p>4. Prolongation et réorganisation des aides financières pour voitures économes d'une année supplémentaire pour voitures électriques pures et hybrides chargeables de l'extérieur.</p> <p>5. Pacte Climat avec les communes.</p>	<p>Réduire les émissions de GES.</p> <p>Réduire les émissions de GES.</p> <p>Augmenter les exigences en matière de performance énergétique pour les nouveaux bâtiments d'habitation et réduire les émissions de CO2.</p> <p>Développer la mobilité électrique et réduire les émissions de CO2.</p> <p>Réduire les émissions de GES et la facture énergétique sur les territoires communaux et stimuler les investissements locaux et régionaux.</p>

	<p>6. Promotion de l'utilisation du transport public et de la mobilité douce (stratégie MoDu).</p> <p>7. Développement d'un tram dans la capitale (Ville de Luxembourg).</p> <p>8. Mise en place du Plan sectoriel Transport.</p>	<p>Développer une infrastructure de transport public efficace en vue de réduire les émissions de CO₂, en diminuant le transport individuel.</p> <p>Développer un transport public efficace qui tient compte du développement économique et démographique de la capitale et du pays.</p> <p>Donner un cadre réglementaire aux mesures de la stratégie MoDu en vue de la réservation de corridors pour les infrastructures de rails et de route, de la promotion de la mobilité douce, et de la gestion des emplacements de parking dans les zones urbaines.</p>
<p>Renewable energy target 5,45% en moyenne pour 2015/2016 11% pour 2020</p>	<p>1. Règlement grand-ducal instaurant un mécanisme de soutien aux installations de production de biogaz injectant du biogaz dans les réseaux de gaz naturel à Luxembourg (décembre 2011).</p> <p>2. Règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation (mai 2012)</p> <p>3. Projet de règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments fonctionnels (2013)</p> <p>4. Avant-projet de règlement grand-ducal sur la hauteur et de la structure des tarifs d'injection relatif à la production d'électricité basée sur les ressources d'énergie renouvelables.</p> <p>5. Règlement grand-ducal fixant les critères de durabilité pour les biocarburants et bioliquides (février 2011)</p> <p>6. Loi relative à l'organisation du marché de l'électricité (août 2012) en rapport avec l'électromobilité au Luxembourg.</p> <p>7. Recours aux mécanismes de coopération.</p>	<p>Augmenter la part des installations de production de biogaz.</p> <p>Renforcer les exigences en matière de performance énergétique dans le domaine des bâtiments d'habitation neufs et des extensions de bâtiments d'habitation existants.</p> <p>Renforcer les exigences en matière de performance énergétique dans le domaine des bâtiments fonctionnels.</p> <p>Accroître la production d'électricité basée sur les ressources d'énergie renouvelables.</p> <p>Réglementer le mélange de biocarburants dans les carburants mis à la consommation au niveau national.</p> <p>Contribuer à développer à l'électromobilité au Luxembourg.</p> <p>Accroître les énergies renouvelables dans l'UE.</p>
<p>National energy efficiency target 14,06% pour 2016</p>	<p>1. Règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation (mai 2012) – obligation de publication</p>	<p>Renforcer les exigences en matière de performance énergétique dans le domaine des bâtiments</p>

<p>Les objectifs pour 2020 sont repris à la directive 2012/27/UE du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique. Le Luxembourg a entamé les travaux de transposition et est en train d'analyser les différents aspects de la mise en place d'un mécanisme d'obligation en matière d'efficacité énergétique.</p>	<p>d'information sur la performance énergétique lors de la location/vente des bâtiments.</p> <p>2. Etablissement d'un plan national visant à accroître le nombre de bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle.</p> <p>3. Règlement grand-ducal relatif à la production d'électricité basée sur la cogénération à haut rendement (décembre 2012).</p> <p>4. Accord volontaire avec le secteur industriel 2011-2016</p> <p>5. Loi portant introduction de systèmes intelligents de mesure (août 2012).</p>	<p>d'habitation neufs et des extensions de bâtiments d'habitation existants.</p> <p>Accroître la performance énergétique des bâtiments.</p> <p>Favoriser davantage le développement de la cogénération à base d'énergies renouvelables prioritairement par rapport de la cogénération basée sur des sources d'énergies fossiles.</p> <p>Amélioration de l'efficacité énergétique et de la mise en œuvre des sources d'énergie nouvelles ou renouvelables dans les entreprises adhérentes du secteur industriel.</p> <p>Définir un cadre et un calendrier pour le déploiement d'une infrastructure nationale commune et interopérable de comptage intelligent.</p>
<p>National early school leaving target Durablement moins de 10% en 2020 L'objectif sera révisé en 2015 si jamais le taux de décrochage se stabilisait en dessous des 10%.</p>	<p>1. Projet de loi sur la réforme de l'enseignement secondaire (avril 2013)</p> <p>2. Nouvelles procédures d'orientation pour le passage de l'enseignement fondamental vers les classes inférieures de l'enseignement secondaire.</p> <p>3. Réforme de la formation professionnelle.</p> <p>4. Création de la Maison de l'orientation (septembre 2012).</p> <p>5. Augmentation des capacités de l'Ecole de la 2^{ème} chance (loi votée en avril 2009)</p>	<p>Assurer un meilleur encadrement, une orientation plus pertinente dans les classes inférieures, une vaste culture générale, une spécialisation progressive avec plus de choix dans les classes supérieures, des responsabilités mieux définies et des procédures précisées pour l'organisation des lycées.</p> <p>Renforcer l'implication active des parents et améliorer la transparence de la prise de décision.</p> <p>Faire correspondre les qualifications à la demande du marché de l'emploi.</p> <p>Accompagnement de la phase de transition entre école et emploi, et suivi systématique des jeunes décrocheurs scolaires.</p> <p>Permettre à davantage de décrocheurs scolaires d'acquérir un niveau scolaire supérieur</p>

		respectivement consolider leurs connaissances et compétences certifiées dans les bulletins antérieurs.
National target for tertiary education Veiller à ce qu'à l'aube 2020, 66% de la population active âgée entre 30 et 34 ans ait bénéficié d'une formation relevant de l'enseignement supérieur et soit détenteur d'un diplôme de ce dernier	<p>1. Aide financière pour études supérieures.</p> <p>2. Etoffer l'offre de formation du type cycle court à finalité professionnelle « Brevet de technicien supérieur ».</p> <p>3. Investissements dans le fonctionnement et l'infrastructure de l'Université du Luxembourg.</p>	<p>Permettre à chaque étudiant, quelle que soit son appartenance socio-économique, à poursuivre des études d'enseignement supérieur.</p> <p>Accroître l'offre et le nombre d'étudiants dans le cycle court à finalité professionnelle.</p> <p>Développer l'Université du Luxembourg.</p>
National poverty target Réduire le nombre de personnes menacées par la pauvreté ou d'exclusion sociale de 6.000 personnes à l'horizon 2020.	<p>1. Continuation de la politique de l'offre de structures d'accueil socio-éducatif pour enfants</p> <p>2. Sensibilisation des parents bénéficiaires du RMG en vue de l'utilisation du « chèque-service accueil »</p> <p>3. Augmentation du taux d'activation dans le cadre du dispositif du RMG</p> <p>4. Promotion de mesures de nature à favoriser la transition des jeunes de la vie scolaire à la vie professionnelle et à les motiver de renouer avec l'école</p> <p>5. La loi sur l'aide sociale</p> <p>6. Stratégie nationale contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement</p> <p>7. Stratégie nationale d'intégration des Roms</p>	<p>Augmenter le taux d'emploi des femmes et des familles monoparentales ; Briser le cercle de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté ; Favoriser l'inclusion sociale et la cohésion sociale dans la société multiculturelle</p> <p>Augmenter la disponibilité des parents pour le marché de l'emploi ; Favoriser l'inclusion sociale et la cohésion sociale dans la société multiculturelle</p> <p>Favoriser l'accès à l'emploi et l'inclusion sociale</p> <p>Favoriser l'inclusion sociale des jeunes</p> <p>Réduire les situations de déprivation matérielle Favoriser l'inclusion sociale</p> <p>Réduire le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement</p> <p>Etude sur la situation des Roms afin de vérifier si ces personnes sont traitées de manière égale par rapport aux autres ressortissants.</p>